

PROCES VERBAL

CONSEIL MUNICIPAL DU 31 MAI 2022

Présents : Jacqueline LARTIGUE, Isabelle BERNARD, François AUDIGNON, Sarah CASTILLO, Alain MICHEL, Delphine LUMALE, Pascal BERNARD, Josiane GUILLON, Maxence PEYROU, Jean-Louis DOS SANTOS, Amandine WIESNIEWSKY, Didier LAMBERT

Absents excusés : Patrick ANDRE procuration à Maxence PEYROU, Didier ROSEC procuration à Didier LAMBERT

Absente : Frédérique GALLITRE, Jean-Louis DOS SANTOS

ADOPTION DU PROCES-VERBAL

Procès-verbal du 07 avril 2022 adopté à la majorité

Procès-verbal du 25 avril 2022 adopté à la majorité

ECLAIRAGE PUBLIC

Alain rappelle la problématique des poteaux d'éclairage du stade. Un poteau a été posé par terre pour des questions de sécurité. Le SDEEG a été contacté pour un devis de remplacement des poteaux. Le SDEEG est un organisme qui a la charge de l'électricité au stade.

Les prochains projecteurs consommeront beaucoup moins (lampes à LED) et seront sur des poteaux galvanisés.

Alain présente l'échéancier sur une durée de 10 ans.

Jacqueline ajoute que des programmeurs seront installés dans des endroits stratégiques de la commune.

Vote à l'unanimité (13 voix sur 13)

ACHAT CAMION

Alain présente le projet d'achat du camion. Ce camion date de 2005 et 151 157 km inscrit au compteur. Le camion n'est actuellement plus fonctionnel.

Un camion neuf coûterait entre 40 000€ et 50 000€

Un camion a été trouvé pour un coût de 20 900 € (36000 km) chez ARPOULET à Marmande.

Vote à l'unanimité (13 voix sur 13)

VENTE CAMION

Alain présente le projet de vente de l'ancien camion pour 2000 €

Vote à l'unanimité (13 voix sur 13)

JARDINS PARTAGES

Jacqueline LARTIGUE présente le projet pour la validation des jardins partagés

Vote à l'unanimité (13 voix sur 13)

FERMETTE DU CIRON

Jacqueline présente le projet des prêts des terrains de la commune à l'association la ferme du Ciron.

Jacqueline rappelle les conditions de constitution du bureau la 1ere année. L'association a été créée afin de gérer la ferme d'animation. Elle sera prise en charge par le nouveau bureau élu pour 1 an lors de la prochaine assemblée générale vers le 15 septembre.

Vote à l'unanimité (13 voix sur 13)

VENTE TERRAIN LAUBAREDE

Jacqueline resitue le lieu et explique la proposition d'un habitant qui souhaite l'acheter, M. DERROUSSEAU.

Le terrain a une superficie de 10 888 m². Le prix de vente a été défini par Gironde Ressources. En zone N le terrain est de 0.35 euros le m²

Le montant total : 3810,80 €

Vote à l'unanimité (13 voix sur 13)

DECISION MODIFICATIVE CAISSE DES ECOLES

Jacqueline Lartigue fait état d'une erreur de facturation pour la cantine. Une écriture doit être passée pour rattraper cette erreur de calcul

Vote à l'unanimité (13 voix sur 13)

QUESTIONS DIVERSES

Jacqueline aborde une proposition pour l'acquisition de terrain dans la zone artisanale. Le sujet sera ré-abordée au prochain conseil municipal.

Didier LAMBERT évoque un problème d'incivilité. Des personnes ont retiré le panneau indiquant le Ciron et le gîte devant la propriété de Didier LAMBERT. Alain ajoute qu'il peut être contacté à n'importe quelle heure pour traiter ce type de cas.

Isabelle évoque le spectacle le 'GRAND BAL', le 24 juin prochain.

Jacqueline rappelle que samedi 4 juin, il y a une mobilisation générale contre la LGV à NOAILLAN. Elle souhaiterait y voir le plus grand nombre.

Fin du conseil municipal à 21h45